



## FONCTION

- La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.
- Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.
- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- A fixer avec deux vis.
- La suspente M1000 doit être utilisée pour la fixation de plafond sur support bois.
- Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m<sup>2</sup> selon le type de pose ou charge.
- La distance entre les suspentes est de 1,20 m maxi.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.
- La particularité du modèle modulaire est la possibilité de fractionner la suspente tous les 10 cm.

## DESCRIPTION

**Longueur** : 1 000 mm

**Epaisseur** : 1,00 mm

La gamme des suspentes modulaires se décline en quatre longueurs différentes :  
500 mm • 600 mm • 800 mm • 1000 mm

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346.

Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande).

Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

## CONDITIONNEMENT

- **En boîte de 50 pièces**

## PALETTISATION

- **60 boîtes par palette**  
**Palette de 3 000 pièces**

**Modèle**

M1000

**Référence**

53092